9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication : 2 909 637

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : 06 10790

51) Int Cl8 : **B 64 C 13/30** (2006.01)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

**A1** 

22 Date de dépôt : 12.12.06.

(30) Priorité :

(71) **Demandeur(s)**: *KIEFFER MICHEL* — FR.

(72) Inventeur(s): KIEFFER MICHEL.

Date de mise à la disposition du public de la demande : 13.06.08 Bulletin 08/24.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule

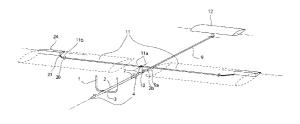
Références à d'autres documents nationaux apparentés :

73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) :

SYSTEME DE COMMANDE DE LA PROFONDEUR ET DES AILERONS D'UN AVION,D'UN ULM OU D'UN PLANEUR.

(57) Système de commande de la profondeur et des ailerons d'un avion, d'un ULM ou d'un planeur. La présente invention concerne un système de commande pour un avion, un ULM ou un planeur destiné à l'actionnement et au contrôle de la profondeur (12) et des ailerons (24) de l'appareil comprenant au moins un manche (1) relié à un moyen de transmission, appelé « tube principal » (2), disposé selon l'axe antéro-postérieur de l'appareil, qui assure la liaison d'une part avec la profondeur grâce à un moyen de transmission dit « tube de profondeur » (9) et d'autre part avec au moins un aileron (24) grâce à au moins un moyen de transmission dit « tube d'aileron » (11), caractérisé en ce que le manche (1) est solidaire du tube principal (2), le tube d'aileron (11) étant relié par son extrémité médiale (11a) au tube principal (2) au niveau d'une saillie (10) solidaire du tube principal (2), le tube principal (2) et le tube d'aileron (11) étant disposés dans des plans verticaux non parallèles entre eux de sorte que la rotation du manche (1) dans un plan frontal génère une rotation axiale (5) du tube principal (2) entraînant alors une translation axiale d'au moins un tube d'aileron (11).





La présente invention se rapporte au domaine des commandes de vol pour avion, ULM (ultra léger motorisé) ou planeur et plus particulièrement au domaine des commandes d'actionnement des ailerons et de la profondeur.

5

10

15

20

25

30

Le pilotage d'un véhicule aérien de type avion, ULM ou planeur se réalise selon trois axes perpendiculaires entre eux nommés respectivement axe de roulis ou axe de l'avion, axe de tangage ou axe des ailes et axe de lacet ou axe vertical. L'axe de roulis passe par l'extrémité avant, où se situe en général l'hélice, et par l'extrémité arrière, où se situe en générale la queue de l'avion. L'axe de tangage passe dans les ailes parallèlement à leur plus grande longueur. L'axe de lacet est vertical et passe à l'intersection des axes de l'avion et des ailes. Le plan dit « plan frontal » est supporté par l'axe des ailes et par l'axe vertical. Le plan dit « plan de symétrie » est supporté par l'axe de l'avion et par l'axe vertical. Le contrôle de chacun de ces axes est assuré par un dispositif propre de l'avion. C'est ainsi que le roulis, qui consiste en un mouvement de rotation de l'avion autour d'un axe sensiblement horizontal passant par le plan de symétrie vertical de l'appareil, est contrôlé par les ailerons situés respectivement sur chacune des ailes de l'avion, de ULM ou du planeur. Le tangage est un mouvement de bascule de l'avion autour de l'axe des ailes et est contrôlé par la gouverne de profondeur ou plan horizontal arrière. Enfin, le lacet est un mouvement de rotation de l'appareil autour de l'axe vertical et est contrôlé par la dérive ou plan vertical. Le contrôle de ces mouvements est effectué directement par le pilote grâce à des moyens de commande manœuvrables aux pieds avec des pédales, dispositif appelé le palonnier, et à la main avec un manche ou avec un volant.

Les dispositifs actuels qui permettent l'actionnement et le contrôle des ailerons et de la profondeur sont reliés à un manche dirigé à la main par le pilote. Dans le cas d'une utilisation « double manche », le manche est couramment remplacé par une structure en forme de « U » dont la base

participe à la transmission des commandes et chacune des branches réalisant un manche respectif, l'un pour le pilote et l'autre pour le copilote.

La transmission des commandes depuis le manche vers chacun des moyens de contrôle du pilotage que sont les ailerons et la profondeur se fait soit par des câbles guidés par des poulies, soit par des moyens de transmissions rigides et sensiblement rectilignes de type tubes ou tiges. Ainsi, le manche est relié à deux niveaux différents d'une part à un tube de contrôle de la profondeur dit « tube profondeur » et d'autre part à un support qui assure la transmission des mouvements permettant le contrôle des ailerons, ce support est en général un tube dit « tube principal », ces deux tubes étant positionnés sensiblement horizontalement dans le plan de symétrie vertical de l'appareil. Le manche est relié d'une part à sa base au niveau d'un axe de rotation de type cardan avec le tube principal, parallèle à l'axe des ailes, et d'autre part au niveau d'un axe similaire avec le tube profondeur situé au-dessus de la jonction « manche-tube principal ». Ces deux points de rotation commandent la translation du tube de profondeur et donc l'action de la profondeur par des rotations respectives dans un même plan de chacun de ces tubes par rapport au manche, ce plan étant sensiblement le plan de symétrie de l'avion, de ULM ou du planeur. Le tube principal, bloqué en translation et libre en rotation, n'autorise comme seul déplacement qu'une rotation axiale. Le tube profondeur, lui, ne permet qu'une rotation ayant pour centre la jonction « manche-tube profondeur » dans un plan comprenant d'une part l'axe du tube principal et d'autre l'axe du manche.

10

15

20

25

30

Ainsi, la rotation du manche par le pilote dans un plan antéropostérieur n'a aucun effet sur le tube principal, mais assure une translation axiale du tube de profondeur. La rotation du manche par le pilote dans un plan frontal entraîne en revanche une rotation axiale du tube principal, avec une légère rotation de l'extrémité du tube profondeur relié au manche. Cette rotation axiale du tube principal assure la rotation dans un plan frontal situé au niveau des ailes d'un organe de transmission solidaire du tube principal. Cet organe de transmission, situé au niveau des ailes est associé à au moins un dispositif par aile d'actionnement d'un des ailerons, et communique un déplacement axial à des câbles ou à des tubes dits « tubes d'ailerons » à raison d'un tube par aileron, positionnés parallèlement à l'axe des ailes, respectivement, à la fois dans un plan sensiblement frontale de l'appareil et dans l'épaisseur de chacune des ailes. Les axes de chacun de ces tubes d'ailerons réalisent ainsi un angle sensiblement perpendiculaire avec l'axe du tube principal.

10

15

20

25

30

Au niveau de chacune des ailes, le dispositif d'actionnement de l'aileron permet la rotation de l'aileron autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile à partir du déplacement axial du tube d'aileron disposé, lui aussi, selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile. Il existe actuellement différents types de dispositifs permettant l'actionnement des ailerons. Ces dispositifs font intervenir des combinaisons plus ou moins complexes de câbles, gaines ou oblongs. Un dispositif classique consiste en l'utilisation d'un élément de transmission rotatif autour d'un axe sensiblement perpendiculaire au plan de l'aile. Cet élément de transmission, couramment appelé « guignol », est disposé à proximité de l'aileron et est relié d'une part à l'extrémité latérale du tube d'aileron de l'aile et d'autre part à une extrémité d'une biellette qui assure la communication entre le guignol et l'élément de transmission et l'aileron. La biellette est positionnée dans la profondeur et dans le plan de l'aile selon un axe sensiblement parallèle à l'axe antéro-postérieur de l'avion, l'une de ses extrémités est fixée au guignol, tandis que l'autre extrémité se trouve fixée sur une patte ou sur le bord inférieur de la face antérieure de l'aileron. Ainsi, une translation axiale du tube d'aileron entraîne une rotation du guignol autour de son axe vertical et communique son déplacement à la biellette. La biellette réalise alors une translation axiale antéro-postérieure qui entraîne une rotation de l'aileron autour de son axe c'est-à-dire vers le haut ou vers le bas.

Les systèmes de commande de vol actuels proposent des dispositifs avec un nombre de pièces important. Cette multiplication du

nombre de pièces influe alors d'une part sur l'usinage et donc sur le prix des dispositifs existants, et d'autre part sur la fiabilité, le risque de casse augmentant avec le nombre de pièces.

L'objectif de la présente invention est de proposer un système de commande pour un avion, un ULM ou un planeur qui supprime un ou plusieurs inconvénients de l'art antérieur et en conserve les avantages techniques tout en proposant un système plus fiable, et dont le montage est plus facile et le coût nettement moins élevé.

5

10

15

20

25

30

Cet objectif est atteint grâce à un système de commande pour un avion, un ULM ou un planeur destiné à l'actionnement et au contrôle de la profondeur et des ailerons de l'appareil comprenant au moins un manche relié à un moyen de transmission, appelé « tube principal », disposé selon l'axe antéro-postérieur de l'appareil, qui assure la liaison d'une part avec la profondeur grâce à un moyen de transmission dit « tube de profondeur » et d'autre part avec au moins un aileron grâce à au moins un moyen de transmission dit « tube d'aileron », caractérisé en ce que le manche est solidaire du tube principal, le tube d'aileron étant relié par son extrémité médiale au tube principal au niveau d'une saillie solidaire du tube principal, le tube principal et le tube aileron étant disposés dans des plans verticaux non parallèles entre eux de sorte que la rotation du manche dans un plan frontal génère une rotation axiale du tube principal entraînant alors une translation axiale d'au moins un tube d'aileron.

Selon une variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que le tube principal et le tube de la profondeur, ce dernier étant relié au tube principal, sont disposés sensiblement dans le plan de symétrie de l'avion, de sorte que au moins un mouvement de translation axiale du tube principal génère le même mouvement de translation sur le tube de profondeur.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que le tube principal est maintenu selon un axe antéropostérieur grâce à au moins un moyen de guidage qui permet au tube principal d'être déplacé à la fois selon une translation axiale et à la fois selon une rotation axiale.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que, le tube d'aileron étant positionné dans un moyen de guidage placé dans l'épaisseur de l'aile selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile, le tube d'aileron est relié par son extrémité latérale à une extrémité d'une biellette tandis que l'autre extrémité de la biellette est reliée à un élément d'un aileron de l'aile.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que, l'aileron présentant un axe de rotation disposé dans le plan de l'aile selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile et cet axe de rotation étant positionné en arrière de l'extrémité latérale du tube d'ailerons par rapport à l'axe de l'avion, la biellette est positionnée selon un axe orienté depuis une extrémité antéro-médiale reliée à l'extrémité latérale du tube d'aileron vers une extrémité postéro-latérale reliée à un élément d'un aileron de l'aile, de sorte qu'un déplacement axial du tube d'aileron dans son moyen de guidage entraîne un déplacement de l'avant vers l'arrière, de l'extrémité postéro-latérale de la biellette.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que, la liaison entre la biellette et un élément de l'aileron se trouve située du coté du plan parallèle au plan de l'aile et passant par l'axe de rotation de l'aileron qui est opposé au coté où est positionnée la liaison entre le tube d'aileron et la saillie du tube principal par rapport à un plan parallèle au plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que, la saillie étant située sur la face supérieure du tube principal, la jonction entre le tube d'aileron et la saillie est réalisée audessus du plan horizontal de l'avion qui passe par l'axe du tube principal, et la jonction entre la biellette et l'aileron est réalisée au niveau d'un élément de l'aileron formant un point d'appui sur l'aileron situé en dessous du plan

de l'aile passant par l'axe de rotation de l'aileron de sorte qu'un déplacement vers l'arrière de la biellette entraîne une rotation de l'aileron avec une bascule vers le haut du bord postérieur de l'aileron.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que la jonction entre la biellette et l'aileron est réalisée au niveau d'un élément de l'aileron situé à l'extrémité médiale du bord inférieur de la partie antérieur de l'aileron.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que, la saillie étant située sur la face inférieure du tube principal, la jonction entre le tube d'aileron et la saillie est réalisée en dessous du plan horizontal de l'avion qui passe par l'axe du tube principal, et la jonction entre la biellette et l'aileron est réalisée au niveau d'un élément de l'aileron formant un point d'appui sur l'aileron situé au-dessus du plan de l'aile passant par l'axe de rotation de l'aileron de sorte qu'un déplacement vers l'arrière de la biellette entraîne une rotation de l'aileron avec une bascule vers le bas du bord postérieur de l'aileron.

Selon une autre variante de l'invention, le système de commande est caractérisé en ce que la jonction entre la biellette et l'aileron est réalisée au niveau d'un élément de l'aileron situé à l'extrémité médiale du bord supérieur de la partie antérieur de l'aileron.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront évident à la lecture de la description fait en référence aux dessins pour lesquels :

- les figures 1a, 1b, 1c et 1d représentent un dispositif de transmission des commandes de l'invention depuis le manche vers les tubes aileron et vers le tube profondeur selon une vue en perspective;
- les figures 2a, 2b et 2c représentent un dispositif de transmission des commandes de l'invention entre un tube aileron et un aileron selon une vue en perspective;

25

30

20

5

10

15

 les figures 3a et 3b représentent un dispositif de transmission des commandes de l'invention selon des vues respectivement frontale et supérieure.

Le système de commande permet d'actionner et de contrôler la profondeur (12) et les ailerons (24) de l'avion, de ULM ou du planeur depuis un même manche situé dans le cockpit de l'appareil. Ce manche (1) est solidarisé à un moyen de transmission rectiligne dit « tube principal » (2). Cette fixation du manche au tube principale (2) peut se faire par soudure afin d'être définitive, mais elle peut aussi être faite par un moyen de fixation (3) connu, par exemple par utilisation de pièces de type vis, goujon, clavette ou bien par serrage de deux éléments du manche sur le tube principal (2) afin d'obtenir une fixation réversible. Selon un mode de réalisation particulier, le manche (1) peut être double et présenter la forme d'un « U » dont la fixation au tube principal (2) est réalisée au niveau de la base du « U ».

5

10

15

20

25

30

Le tube principal (2) est disposé selon un axe sensiblement antéropostérieur de l'appareil. Il est maintenu selon cet axe grâce à au moins un ou plusieurs moyens de guidage (4). Ces moyens de guidage (4) peuvent ainsi être réalisés par des paliers formés par des alésages effectués respectivement dans deux éléments de la structure de l'appareil. Le tube principal (2) est ainsi inséré dans ces alésages, les éléments de la structure se trouvant alors situés de part et d'autre du corps du tube principal (2) qui supporte le manche (1). Ces moyens de guidages (4) maintiennent ainsi le tube principal (2) dans son axe, tout en lui autorisant une rotation axiale (5) et une translation axiale (6) ainsi qu'une combinaison de ces deux mouvements. Ainsi, le tube principal (2), sous l'effet d'un déplacement du manche (1) par l'usager dans un plan frontal de l'appareil, vers la gauche ou vers la droite, réalise une rotation axiale (5). De même, une translation du manche (1) selon un axe antéro-postérieur de l'appareil, vers l'avant ou vers l'arrière, entraîne la translation axiale (6) du tube principal (2), l'axe de translation du manche (1) et l'axe du tube principal (2) étant parallèle. Selon

un mode de réalisation particulier, un ou plusieurs moyens de butées (7) sont positionnés sur le tube principal (2). Ces moyens de butées (7), solidarisé au tube principal (2) permettent d'augmenter localement le diamètre du tube principal (2) afin que ce diamètre soit supérieur au diamètre des alésages des paliers ou moyens de guidage (4). Ces moyens de butées (7) permettent ainsi de définir et de limiter l'importance de la translation axiale (6) du tube principal (2).

10

15

20

25

30

L'extrémité postérieure (2b) du tube principal (2) est reliée à un moyen de transmission des commandes de contrôle à la profondeur (9). Ce moyen de transmission est alors un tube dit « tube de la profondeur » (9). Le tube de profondeur et le tube principal sont sensiblement disposés suivant l'axe de l'appareil, dans un même plan vertical qui forme le plan de symétrie de l'appareil. L'extrémité postérieure (2b) du tube principal (2) est ainsi reliée à l'extrémité antérieure (9a) du tube de la profondeur (9). Cette liaison permet de transmettre le déplacement par translation axiale (6) du tube principal (2) au tube de la profondeur (9). Pour se faire, la liaison entre ces deux tubes (2&9) peut être réalisée par une solidarisation des tubes entre eux, par un axe (8) ou par un cardan. Selon un mode de réalisation préféré, la liaison entre le tube principal (2) et le tube de la profondeur (9) est effectuée grâce à un axe (8). Cet axe (8) va ainsi permettre de limiter les contraintes dues à la différence d'alignement de l'axe du tube principal (2) et de l'axe du tube de la profondeur (9), différences variant par ailleurs légèrement en fonction des mouvements de translation.

Le tube principal (2) assure aussi la transmission des commandes des ailerons (24). Cette transmission est effectuée par l'intermédiaire d'au moins un moyen de transmission (10) par aile dit « tube d'aileron » (11). Le tube d'aileron (11) est positionné dans l'épaisseur de l'aile et selon un axe sensiblement parallèle au plan de l'aile. Au moins un moyen de guidage (20) permet de maintenir le tube d'aileron (11) dans son axe. Ce moyen de guidage (20) est préférentiellement positionné au niveau de son extrémité

latérale (11b). Le tube d'aileron (11) et le tube principal (2) sont ainsi disposés dans des plans verticaux non parallèles entre eux.

5

10

15

20

25

30

La transmission des commandes entre le tube principal (2) et le tube aileron (11) est réalisée grâce à un moyen de transmission formé par une saillie (10) du tube principal (2) sensiblement perpendiculaire à l'axe du tube principal (1). Cette saillie (10) est solidaire du tube principal (2) et sa fixation sur le tube peut être définitive par soudure ou moulage ou réversible par un moyen de fixation qui peut être similaire à la fixation du manche (1) sur le tube principal (2). L'extrémité médiale (11a) du tube d'aileron (11) vient alors se fixer à l'extrémité de cette saillie (10). La fixation du tube d'aileron (11) à cette saillie (10) est réalisée de sorte qu'elle autorise une rotation du tube d'aileron (11) autour du point de fixation « saillie - tube d'aileron ». Ainsi, la rotation axiale (5) du tube principal (2) entraîne une rotation frontale identique de la saillie (10) ce qui entraîne une translation axiale du tube d'aileron. La translation axiale du tube principal (2) génère une translation de la saillie (10) selon ce même axe. Les moyens de guidage (20) du tube d'aileron (11) tolèrent ainsi une translation de l'extrémité médiale (11a) du tube d'aileron (11) selon l'axe du tube principal (2), tout en autorisant uniquement une translation axiale de l'extrémité latérale (11b) du tube d'aileron (11).

Le tube d'aileron (11) est fixé à la saillie (10) du tube principal (2). La position de la saillie (10) sur le tube principal (2) peut être réalisée indépendamment au-dessus ou en dessous d'un plan horizontal passant par l'axe du tube principal. De sorte que la liaison entre le tube d'aileron (11) et la saillie (10) peut avoir lieu au-dessus ou en dessous du plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal (2).

L'extrémité latérale (11b) du tube aileron (11) est reliée à une biellette (21). Cette biellette (21) est disposée dans l'épaisseur de l'aile selon un axe sensiblement parallèle au plan de l'aile. La biellette (21) est ainsi orientée depuis une extrémité antéro-médiale (21a) reliée à l'extrémité latérale (11b) du tube d'aileron (11) vers une extrémité postéro-latérale

(21b) reliée à un élément (23) d'un aileron (24) de l'aile. La jonction entre la biellette (21) et le tube aileron (11) doit autoriser une liberté de mouvement qui permette à la biellette (21) une rotation d'un angle d'environ 25 degrés autour du point de jonction « biellette – tube d'aileron » dans un plan sensiblement parallèle au plan de l'aile.

L'axe de rotation (25) de l'aileron (24) est positionné selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile, au niveau du bord postérieur de l'extrémité latérale de l'aile. L'extrémité latérale de la biellette (21b) est reliée à un élément (23) de l'aileron (24). Cette liaison « biellette - aileron » doit permettre une rotation de la biellette (21) d'un angle d'environ 25 degrés autour du point de jonction entre les deux pièces dans un plan sensiblement parallèle au plan de l'aile, et une rotation d'environ 40 degrés dans un plan perpendiculaire au plan de l'aile. La liaison « biellette – aileron » est réalisée préférentiellement du coté médial (23a) de l'aileron (24), mais elle peut se faire sur tout autre endroit permettant la rotation de l'aileron (24) sur son axe. Selon un mode de réalisation préféré, cette liaison est faite au niveau d'un élément (23) de l'aileron (24) qui fait saillie par rapport à la face médiale de l'aileron (24) et selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation (25) de l'aileron (24).

La position de la liaison « biellette – aileron » est aussi dépendante de la position de la liaison « tube d'aileron – saillie » par rapport au plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal (2). Une rotation frontale du manche vers un coté de l'appareil doit entraîner une rotation de l'aileron (24) situé de ce coté de l'appareil de sorte que le bord postérieur de l'aileron (24) aille vers le haut. La liaison « biellette – aileron » se trouve alors située du coté du plan de l'aile passant par l'axe de rotation (25) de l'aileron (24) qui est opposé au coté où est positionnée la liaison « tube d'aileron – saillie » par rapport au plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal (2). Dans le cas, d'une liaison « biellette – aileron » qui a lieu au dessus du plan horizontal qui passe par l'axe de rotation (25) de l'aileron (24), la liaison « tube aileron – saillie » doit être positionnée en dessous du plan horizontal

qui passe par l'axe du tube principal (2). En effet, une rotation frontale du manche vers un coté de l'appareil entraîne une rotation axiale (5) du tube principal (2) et une rotation frontale de la saillie (10) identique à celle du manche (1). Cette rotation de la saillie (10) induit alors un déplacement axial latéral du tube d'aileron (11) qui est positionné dans l'aile située du coté de l'appareil où bascule le manche (1). Ce déplacement axial est transmis à la biellette (21) depuis son extrémité antéro-médiale (21a) vers son extrémité postéro-latérale (21b). Cette transformation, même partielle, par la biellette (21) d'un déplacement latéral en un déplacement antéro-postérieur au niveau d'un point de l'aileron (24) situé en dessous de son axe de rotation entraîne ainsi une rotation de l'aileron (24) autour de son axe, de sorte que le bord postérieur de l'aileron (24) se soulève. Simultanément, la rotation de la saillie (10) du tube principal (2) entraîne un déplacement axial médial du tube aileron (11) positionné dans l'aile opposée. Ce déplacement est transmis à la biellette correspondante et entraîne ainsi une rotation de l'aileron (24) correspondant autour de son axe de sorte que le bord postérieur de l'aileron (24) s'abaisse.

5

10

15

20

25

30

Pour un déplacement frontal du manche (1) dans le sens inverse, l'aileron (24) réalise une rotation autour de son axe dans le sens inverse, de sorte que le bord postérieur de l'aileron (24) s'abaisse et le bord postérieur de l'aileron (24) opposé par rapport à l'axe de l'appareil, se soulève. Si la liaison « biellette – aileron » est effectuée en dessous du plan horizontal qui passe par l'axe de rotation (25) de l'aileron (24), la liaison « tube d'aileron – saillie » doit être positionnée au dessus du plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal (2) pour obtenir les mêmes commandes des ailerons (24).

Un avantage de l'invention est que, la fixation des tubes d'aileron (11) de chacune des ailes sur la saillie (10) permet, lors d'un déplacement du manche (1) dans un plan frontal, d'entraîner à la fois le soulèvement du bord postérieur de l'aileron (24) vers lequel se penche le manche, et

l'abaissement du bord postérieur de l'aileron (24) duquel s'éloigne le manche, grâce à un système simplifié.

Un autre avantage de l'invention est que, la fixation du tube profondeur (9) sur le tube principal (2) permet, lors d'un déplacement du manche selon un axe antéro-postérieur entraînant la translation axiale (6) du tube principal (2) donc du tube de profondeur (9), d'entraîner le soulèvement du bord postérieur de la profondeur (12) pour une translation du manche vers l'arrière et d'entraîner l'abaissement du bord postérieur de la profondeur (12) pour une translation du manche vers l'avant, grâce à un système simplifié.

10

15

Il doit être évident pour des personnes du domaine technique de l'invention que la présente invention permet des modes de réalisation sous d'autres formes sans pour autant être éloigner du domaine d'application de l'invention revendiquée. Les modes de réalisation, décrits plus haut, doivent être considérés à titre d'illustration mais peuvent toutefois être modifiés dans le domaine défini par la portée des revendications jointes ;

#### REVENDICATION

1- Système de commande pour un avion, un ULM ou un planeur destiné à l'actionnement et au contrôle de la profondeur (12) et des ailerons (24) de l'appareil comprenant au moins un manche (1) relié à un moyen de transmission, appelé « tube principal » (2), disposé selon l'axe antéropostérieur de l'appareil, qui assure la liaison d'une part avec la profondeur grâce à un moyen de transmission dit « tube de profondeur » (9) et d'autre part avec au moins un aileron (24) grâce à au moins un moyen de transmission dit « tube d'aileron » (11), caractérisé en ce que le manche (1) est solidaire du tube principal (2), le tube d'aileron (11) étant relié par son extrémité médiale (11a) au tube principal (2) au niveau d'une saillie (10) solidaire du tube principal (2), le tube principal (2) et le tube d'aileron (11) étant disposés dans des plans verticaux non parallèles entre eux de sorte que la rotation du manche (1) dans un plan frontal génère une rotation axiale (5) du tube principal (2) entraînant alors une translation axiale d'au moins un tube d'aileron (11).

5

10

15

20

25

- 2- Système de commande selon la revendication 1 caractérisé en ce que le tube principal (2) et le tube de profondeur (9), ce dernier étant relié au tube principal (2), sont disposés sensiblement dans le plan de symétrie de l'avion, de sorte que au moins un mouvement de translation axiale (6) du tube principal (2) génère le même mouvement de translation sur le tube de profondeur (9).
- 3- Système de commande selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le tube principal (2) est maintenu selon un axe antéropostérieur grâce à au moins un moyen de guidage (4) qui permet au tube principal (2) d'être déplacé à la fois selon une translation axiale (6) et à la fois selon une rotation axiale (5).
- 4- Système de commande selon l'une des revendications précédentes,
   30 caractérisé en ce que, le tube d'aileron (11) étant positionné dans un moyen

de guidage (20) placé dans l'épaisseur de l'aile selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile, le tube d'aileron (11) est relié par son extrémité latérale (11b) à une extrémité (21a) d'une biellette (21) tandis que l'autre extrémité (21b) de la biellette (21) est reliée à un élément (23) d'un aileron (24) de l'aile.

5

10

15

20

- 5- Système de commande selon la revendication 4, caractérisé en ce que, l'aileron (24) présentant un axe de rotation (25) disposé dans le plan de l'aile selon un axe sensiblement parallèle à l'axe de l'aile et cet axe de rotation étant positionné en arrière de l'extrémité latérale (11b) du tube d'ailerons (11) par rapport à l'axe de l'avion, la biellette (21) est positionnée selon un axe orienté depuis une extrémité antéro-médiale (21a) reliée à l'extrémité latérale (11b) du tube d'aileron (11) vers une extrémité postéro-latérale (21b) reliée à un élément (23) d'un aileron (24) de l'aile, de sorte qu'un déplacement axial du tube d'aileron (11) dans son moyen de guidage (20) entraîne un déplacement de l'avant vers l'arrière, de l'extrémité postéro-latérale (21b) de la biellette (21).
- 6- Système de commande selon une des revendications 4 et 5 caractérisé en ce que, la liaison entre la biellette (21) et un élément (23) de l'aileron (24) se trouve située du coté du plan parallèle au plan de l'aile et passant par l'axe de rotation (25) de l'aileron (24) qui est opposé au coté où est positionnée la liaison entre le tube d'aileron (11) et la saillie (10) du tube principal (2) par rapport à un plan parallèle au plan horizontal qui passe par l'axe du tube principal (2)
- 7- Système de commande selon la revendication 6 caractérisé en ce que,
  25 la saillie (10) étant située sur la face supérieure du tube principal (2), la
  jonction entre le tube d'ailerons (11) et la saillie (10) est réalisée au-dessus
  du plan horizontal de l'avion qui passe par l'axe du tube principal (2), et la
  jonction entre la biellette (21) et l'aileron (24) est réalisée au niveau d'un
  élément (23) de l'aileron (24) formant un point d'appui sur l'aileron (24) situé
  30 en dessous du plan de l'aile passant par l'axe de rotation (25) de l'aileron
  (24) de sorte qu'un déplacement vers l'arrière de la biellette (21) entraîne

une rotation de l'aileron (24) avec une bascule vers le haut du bord postérieur de l'aileron (24).

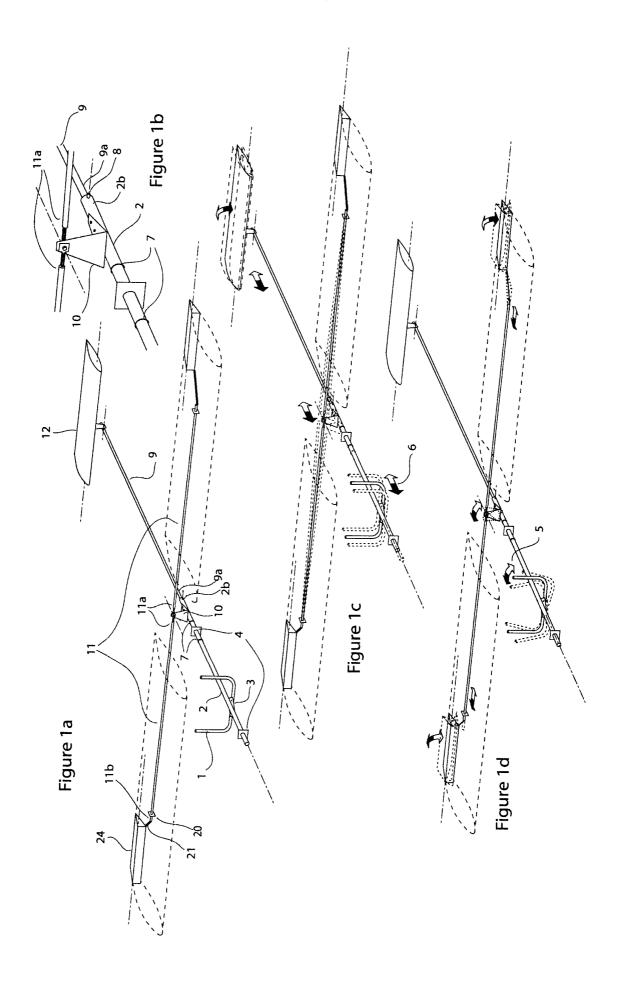
- 8- Système de commande selon une des revendications 4 à 7, caractérisé en ce que la jonction entre la biellette (21) et l'aileron (24) est réalisée au niveau d'un élément (23) de l'aileron (24) situé à l'extrémité médiale (23a) du bord inférieur de la partie antérieur de l'aileron (24).
- 9- Système de commande selon la revendication 6, caractérisé en ce que, la saillie (10) étant située sur la face inférieure du tube principal (2), la jonction entre le tube d'aileron (11) et la saillie (10) est réalisée en dessous du plan horizontal de l'avion qui passe par l'axe du tube principal (2), et la jonction entre la biellette (21) et l'aileron (24) est réalisée au niveau d'un élément (23) de l'aileron (24) formant un point d'appui sur l'aileron (24) situé au-dessus du plan de l'aile passant par l'axe de rotation (25) de l'aileron (24) de sorte qu'un déplacement vers l'arrière de la biellette (21) entraîne une rotation de l'aileron (24) avec une bascule vers le bas du bord postérieur de l'aileron (24).

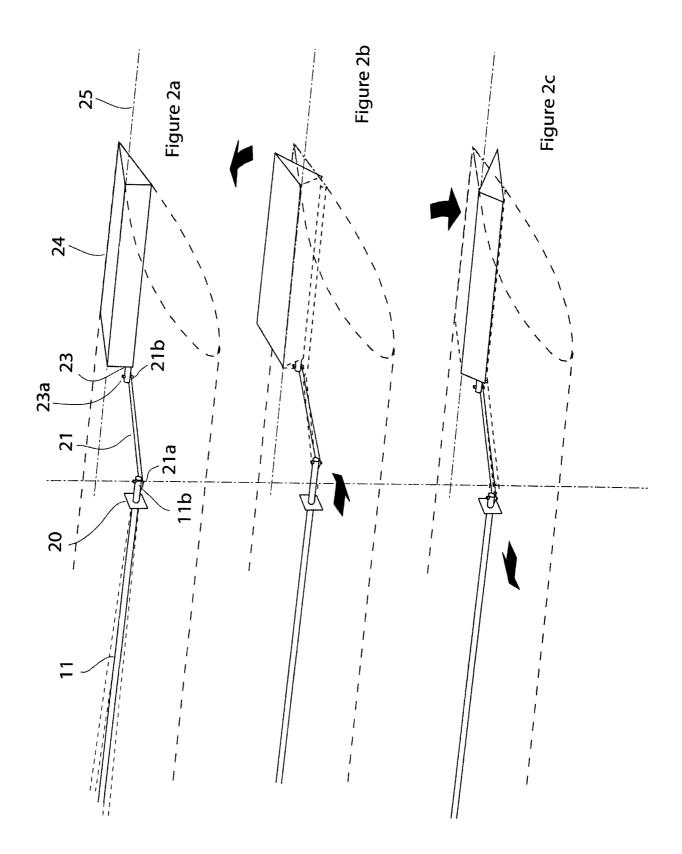
10

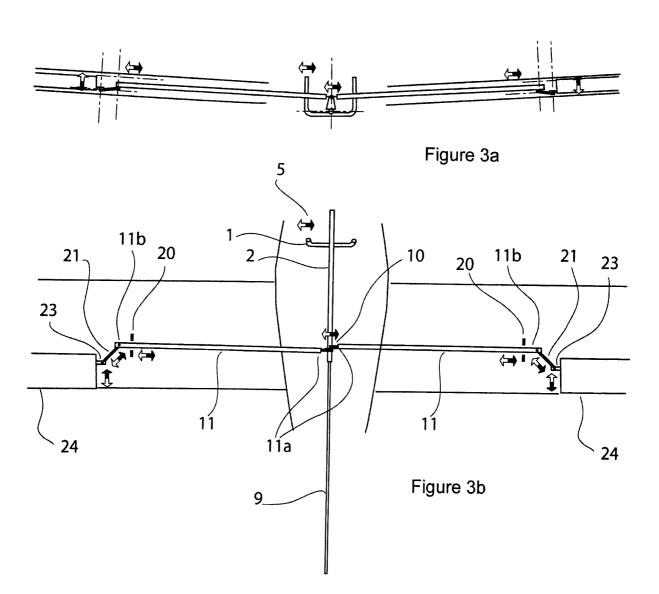
15

20

10- Système de commande selon une des revendications 4, 5, 6 et 9, caractérisé en ce que la jonction entre la biellette (21) et l'aileron (24) est réalisée au niveau d'un élément (23) de l'aileron (24) situé à l'extrémité médiale (23a) du bord supérieur de la partie antérieur de l'aileron (24).









### RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 687461 FR 0610790

DOCL	JMENTS CONSIDÉRÉS COMME PE	RTINENTS	Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de be des parties pertinentes			
Υ	US 2 318 833 A (GEORGE STAMBA	CH ROBERT)	1	B64C13/30
Α	11 mai 1943 (1943-05-11)  * colonne 1, ligne 53 - colon   6; figures *	ne 2, ligne	2-10	
Υ	FR 2 555 128 A1 (BAFFERT HUGU   24 mai 1985 (1985-05-24)	ES [FR])	1	
Α	* figure 3 *		2-10	
A	FR 924 449 A (STARCK ANDRE-LO 5 août 1947 (1947-08-05) * figures *	UIS)	1-10	
A	US 4 424 946 A (KRAMER DALE C 10 janvier 1984 (1984-01-10) * figure 4 *	[CA])	1	
				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
		juin 2007	Sal	Examinateur entiny, Gérard
X : part Y : part autro A : arrie	ATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS  ticulièrement pertinent à lui seul ticulièrement pertinent en combinaison avec un e document de la même catégorie ère-plan technologique ulgation non-écrite	T : théorie ou principe E : document de breve à la date de dépôt e de dépôt ou qu'à un D : cité dans la deman L : cité pour d'autres ra	et bénéficiant d'u et qui n'a été pul ne date postérien de aisons	ine date antérieure Dié qu'à cette date ure.
	ument intercalaire	& : membre de la mêm		ment correspondant

# ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0610790 FA 687461

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 14-06-2007 Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Documen au rapport	t brevet cité de recherche		Date de publication	fa	Membre(s) de la amille de brevet(s)	Date de publication
US 231	8833	Α	11-05-1943	AUCUN		
FR 255	5128	A1	24-05-1985	AUCUN		
FR 924	449	Α	05-08-1947	AUCUN		
US 442	4946	Α	10-01-1984	AUCUN		